

REVUE DE PRESSE DE LA SEMAINE 05

02 02 16 Retraite : ces seniors qui continuent à travailler

FRANCE 2 Francetv info

Plus de 400 000 personnes cumulent aujourd'hui une pension et un emploi. Le chiffre est en constante augmentation.

À 75 ans, Jacques Balian est toujours au travail. Avec sa femme, il a monté son entreprise de transport dans l'Yonne, il y a 40 ans, et pas question de s'arrêter. Avec son taxi, il parcourt parfois quelques centaines de kilomètres par jour, mais cela lui va bien. *"Plus je roule, mieux je me porte (...). Qu'est-ce vous voulez que je fasse à la maison ?"*, témoigne-t-il. *"Si je m'arrête, je vais voir que des vieux"*, ironise le chauffeur. Au volant de son autobus, son épouse Jeanine ne ressent pas non plus le poids des années. *"On a des visites médicales tous les ans. On fournit nos analyses, on regarde nos réflexes, nos yeux"*, assure-t-elle à France 2.

"Le jour où j'aurais le moindre doute, j'arrêterai"

À Paris, Philippe Breil, chirurgien, ne compte pas s'arrêter de travailler malgré ses 69 ans. *"Je suis programmé pour faire ça. Je fais ce métier, je suis passionné, je progresse toujours un peu plus"*, explique-t-il. Il assure que ces gestes n'ont pas changé. *"Le jour où j'aurais le moindre doute, j'arrêterai"*, assure le docteur. Plus de 400 000 personnes cumulent aujourd'hui un emploi et une pension

04 02 16 Privatisations, fonctionnaires, retraites, dépenses : le plan choc de Nicolas Sarkozy

Sebastien Valente

Extrait de l'article des Echos

.....
« Dès l'été 2017, il y aura un projet de loi retraite pour repousser l'âge légal à 63 ans dès 2020 et 64 ans dès 2025. Cela représente près de 20 milliards d'euros d'économies une fois la réforme montée en charge. (...) Je supprimerai le compte pénibilité qui est une usine à gaz et une bombe à retardement en terme de coût pour les entreprises.

« La réforme des retraites que je propose s'appliquera naturellement aux régimes spéciaux. A tous. Il faudra également aligner les règles de calcul des retraites des nouveaux fonctionnaires sur celles des salariés du secteur privé, donc sur les 25 dernières années, mais en y incluant les primes. »

Assurance-maladie

« Nous devons assumer de passer le taux moyen de remboursement de 76 % aujourd'hui à 73 %, avant prise en charge par les régimes complémentaires (...) Il faudra également supprimer l'aide médicale d'Etat, dont le coût dérive depuis 2012 et choque nos compatriotes ».